

Relations industrielles Industrial Relations



Du Tripartisme à l'Organisation Internationale du Travail,
par Eliane Vogel-Polsky, Études du Centre national de
Sociologie du droit social, Éditions de l'Institut de Sociologie de
l'Université de Bruxelles, 1966, 353 pages.

Pierre Dionne

Volume 23, Number 1, 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/027887ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/027887ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dionne, P. (1968). Review of [*Du Tripartisme à l'Organisation Internationale du Travail*, par Eliane Vogel-Polsky, Études du Centre national de Sociologie du droit social, Éditions de l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles, 1966, 353 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 23(1), 185–186.
<https://doi.org/10.7202/027887ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1968

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Manpower Policies for Youth, by Eli Cohen and Louise Kapp, Columbia University Press, New York and London, 1966, 152 pp.

This will be an invaluable book for all those who want to have a better understanding of why job problems are mounting among low-income youth and the steps that must be taken to settle them.

Drawn from papers presented at a symposium held by the National Committee on Employment of Youth, this book brings together the diverse views of leading persons from the government, the universities, industry, labor and other groups. The range of their proposals makes it clear how many factors, social and economic, have combined to bring about today's youth unemployment crisis. And according to most of the contributors, the crisis will continue until we apply for more basic and strenuous measures than have yet been instituted.

Among the wide variety of proposals put forward are policies to vastly improve education in poverty-stricken areas, to make training more relevant to today's job market, to motivate private industry to hire more young people, to expand the government's role both as a labor market exchange and as a creator of jobs in the public sector, and to establish new forms of work and income that will compensate for the job-displacing effects of automation and cybernation.

There are fourteen papers in this volume. « New Approaches to Financing Education and Training », « Whose Existential Crisis? », « Planning for Leisure », « The U.S. Employment Service in Perspective », « Job-Creating Potentials in the Public Sector », « Guidelines for Improved Public Policy », and « Which Goals for the Future? » are just some of the titles. Many new ideas are explored in these papers.

The Committee is a nonprofit, non-governmental organization concentrating exclusively on the obstacles young people face in preparing for and finding suitable work. Through its programs of national and local consultation, research, training, and public information, it seeks to improve education and training and to provide greater job opportunities for America's youth.

Pierre DIONNE

Le placement des travailleurs âgés, Division des Affaires sociales de l'O.C.D.E., Paris, 1967, 100 pp.

Cet ouvrage est destiné à fournir aux fonctionnaires des services de placement chargés de trouver des emplois pour les personnes âgées, les techniques susceptibles d'améliorer leurs possibilités de servir à la fois le candidat et l'employeur. Y sont mis en évidence: les moyens spéciaux propres à ajuster les techniques traditionnelles de placement, telles que les conseils professionnels, les tests, la formation et la recherche des places, pour qu'elles soient plus efficaces dans la promotion de l'emploi des personnes âgées. Les méthodes pour encourager ces possibilités de placement sont décrites en détail.

Les deux premiers chapitres intitulés « La récupération des aptitudes inutilisées » et « Programmes de propagande et d'éducation » ont un caractère descriptif. On cherche à cerner les problèmes réels qu'affrontent les chômeurs âgés, à expliciter les raisons de leur état, et à définir les services qui peuvent les aider à en sortir et à retourner un emploi rémunérateur.

Le troisième chapitre établit la distinction entre un service normal et un service spécial de placement pour les travailleurs âgés.

Les trois chapitres suivants tentent de répondre à une question fondamentale du problème: Comment accroître les possibilités d'emploi du travailleur? Il s'agit donc de l'élaboration d'un programme de formation et de réadaptation professionnelles adéquat et de ses problèmes d'application.

Le dernier chapitre renferme des renseignements essentiels sur la coopération avec les employeurs pour trouver des emplois.

Les organismes publics et privés de placement y trouveront une analyse particulièrement utile, surtout du fait que le rapport contient des illustrations détaillées sur les méthodes propres à faire progresser cette action en faveur des travailleurs âgés.

Pierre DIONNE

Du Tripartisme à l'Organisation Internationale du Travail, par Eliane Vogel-Polsky, Etudes du Centre national de Sociologie du droit social, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles, 1966, 352 pages.

Le présent ouvrage se propose d'étudier les problèmes fondamentaux d'ordre juridique et technique, posés par l'application du Tripartisme au sein de l'Organisation Internationale

du Travail. Bien que cette étude se veut principalement juridique, elle ne délaisse pas pour autant les aspects sociologiques, économiques et sociaux des problèmes nés de l'application du Tripartisme. Elle permettra donc de dresser la carte de la géographie syndicale mondiale.

L'introduction tente de situer les premières amorces du tripartisme dans les conceptions idéologiques et les programmes élaborés par les mouvements ouvriers et les partis socialistes pendant la première guerre mondiale. Elle évoque brièvement les premières initiatives de collaboration tripartite, réalisés au niveau national dans les pays belligérants.

La première partie de l'ouvrage procède à l'analyse juridique des textes et dispositions du droit social international, relatifs au tripartisme.

Elle observe le mécanisme théorique du tripartisme au sein des différents organes de l'O.I.T. (Conférence Internationale du Travail ; Conseil d'administration, Groupes de la Conférence, Commissions de la Conférence, Commissions du Conseil d'administration, Commissions d'industrie, Conférences régionales, etc.). Cet examen permet de constater que quelques règles très simples de fonctionnement ont été élaborées dans le cadre d'une Organisation Internationale dont la vocation principale est l'universalité.

Ce n'est pas au niveau du fonctionnement international que vont se poser les véritables problèmes du tripartisme, mais au niveau de l'interprétation qui a été donnée par les Etats-Membres aux principes qu'ils doivent observer pour respecter leurs obligations internationales en matière de tripartisme. Afin de clarifier l'exposé, l'étude a été menée selon les trois branches du tripartisme. Ont été successivement abordés les problèmes posés par les Etats-Membres au sein de l'O.I.T.

pour la représentation des travailleurs ;
pour la représentation des employeurs ;
pour la représentation des délégués
gouvernementaux.

Ces chapitres constituent les deuxième, troisième et quatrième parties de l'ouvrage. Ils se subdivisent respectivement en trois sections :

1. les pays de démocratie traditionnelle ;
2. les pays à régime corporatif ;
3. les démocraties marxistes.

Cette méthode d'analyse a paru plus adéquate pour saisir un phénomène social dy-

namique ; le tripartisme qui ne peut bien s'observer qu'en tenant compte des facteurs sociologiques internes dominant les rapports sociaux collectifs dans un état considéré. En effet, les facteurs qui exercent l'influence la plus directe sur l'établissement et l'évolution du tripartisme dans un Etat-Membre seront sa structure politique, sa structure économique, sa structure sociale, ses groupes de pression (syndicats et organisations d'employeurs) et l'évolution des institutions sociales qu'il a connues. Leur connaissance permettra d'apprécier l'application donnée par cet Etat-Membre au tripartisme, sur le plan international.

Cette étude a été rendue possible par l'examen des cas d'espèce qui ont été examinés par la Commission de Vérification des Pouvoirs et qui ont fait l'objet d'une décision de la Conférence Internationale du Travail.

L'analyse des méthodes adoptées par la Commission de Vérification des Pouvoirs et des solutions proposées par elle à la Conférence pour résoudre les conflits relatifs à la représentation tripartite permettront de dégager la philosophie sociale du tripartisme, en droit social international. C'est le but, qu'au terme de ce travail, les conclusions tenteront d'atteindre. Elles porteront une appréciation d'ensemble sur les modalités de fonctionnement du tripartisme dans les sociétés contemporaines et au sein de l'Organisation Internationale du Travail.

Cette étude fera toucher au vif la réalité sociale du XXe siècle. Elle permettra d'observer la physionomie changeante des relations professionnelles dans le monde. A l'heure actuelle le tripartisme se place au centre de l'édifice contemporain des rapports collectifs du travail et exerce une influence prépondérante sur l'aménagement des rapports sociaux.

Pierre DIONNE

La science du travail, l'Ergonomie, par O.G. Edholm, collection l'Univers des sciences, Hachette, Paris, 1966, 255 pages.

La **science du travail** expose les aspects biologiques du travail, soit les particularités physiologiques, psychologiques, anatomiques, fonctionnelles et surtout la réunion de ces disciplines différentes.

Sans avoir opté pour une étude approfondie du travail selon les approches des sciences médicales, M. Edholm rassemble des connaissances élémentaires universellement re-